Enregistré

Monsieur Foubert Tresorier de l'academie Royale de Chirurgie, payera sur les fonds de la ditte academie, a Monsieur Louis la somme de Mille Livres qui lui a eté accordée par la deliberation de Mgr le Chancelier, et de Mgr le Comte d'Argenson en considération de ses Services pour l'academie en qualité de Commissaire pour les extraits, Pendant l'année mil sept cent cinquante quatre. fait a Paris le 18 Mars 1755. Lamartinière

jay receu la somme de mille livres de Mr. Foubert tresorier de l'academie Le 19e mars 1755. Louis

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 11
d.79 n°_6

Nous soussigné J. chi. du Roy